Produire et fabriquer

Fiche 4.6

Conducteur(trice) de travaux en agencement d'intérieur

Coordinateur de chantier, commis de chantier, ...

Le ou la conducteur(trice) de travaux organise, coordonne et gère un chantier d'agencement, en relation avec des partenaires, internes et externes à l'entreprise. Il ou elle est responsable de la qualité de l'agencement et du respect des délais.

Activités principales

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

Analyser et affiner le projet d'agencement en collaboration avec le chargé d'affaires et le technicien du Bureau d'Eudes Techniques (BET) :

- Analyser le projet sous tous ses aspects : exigences et contraintes client, technique, sécurité, productivité…
- Participer aux études, proposer certaines modifications techniques ou budgétaires

Organiser et planifier le chantier en relation avec le responsable de l'atelier et le BET :

- Estimer les besoins en compétences et planifier les travaux
- Anticiper les problèmes techniques et rechercher les solutions à mettre en œuvre en atelier ou en amont
- Choisir les sous-traitants et négocier avec eux, procéder à certains achats
- Prévoir et coordonner les interventions sur le chantier avec les autres prestataires éventuels

Suivre, coordonner les travaux, réceptionner le chantier :

- Contrôler l'avancement des travaux, intervenir pour tenir les délais et garantir la qualité
- Préparer les réunions de chantier, établir leurs comptes rendus et les éventuels PV
- S'assurer de la préparation de la pose : dispositifs de sécurité, logistique, hébergement et déplacements des poseurs, etc.
- Suivre la pose, résoudre les problèmes éventuels, obtenir et diffuser les informations pertinentes et utiles à de futurs chantiers
- Participer à la réception du chantier, et rendre compte : « débriefing » du chantier avec le chargé d'affaires et le responsable de l'entreprise, retours d'expérience

Résultats attendus

- Chantiers livrés dans les délais et respect de la qualité requise
- Taux de satisfaction de la clientèle

Produire et fabriquer

Fiche 4.6

Conditions d'exercice du métier

Autonomie et responsabilité

Selon la taille de l'entreprise, ce poste dépend du responsable de production ou du chef d'entreprise.
Autonome pour l'organisation du chantier, le Conducteur de travaux en agencement d'intérieur est responsable de l'organisation et de la réception des travaux sur ses chantiers.

Moyens et ressources

Equipements informatiques et de communication, le plus souvent mobiles et reliés au réseau de l'entreprise pour gérer et transmettre ses informations.
Gestion d'une documentation diversifiée, souvent numérisée, pour ses chantiers, sur son environnement économique et la réglementation à respecter.

Relations internes et externes

Travail en équipe avec le chargé d'affaires, le chef d'entreprise et les autres services de l'entreprise : bureau d'études, production et administration.
Relations internes très fréquentes avec le chargé d'affaires en agencement, le bureau d'études, la production et l'administration.
Relations externes permanentes avec les fournisseurs ou sous-traitants et avec le client.

Environnement de travail

Il ou elle travaille entre son bureau, l'atelier et ses chantiers qui peuvent l'amener à se déplacer à l'étranger.
Les horaires peuvent être irréguliers selon l'avancement et la localisation de ses chantiers.

Compétences requises

Compétences spécifiques

- Avoir une vision globale des chantiers à entreprendre et connaître les matériaux, process de production, contraintes techniques et réglementaires pour organiser l'agencement
- Connaître les réglementations en vigueur et leurs sources
- Lire et interpréter des plans et croquis
- Anticiper d'éventuels problèmes de pose et rechercher les solutions techniques en amont
- Assurer un dialogue permanent avec l'équipe, disposer de qualités relationnelles développées et un esprit d'équipe
- Diriger une équipe - parfois multiculturelle - dans un contexte de pression
- Négocier avec des partenaires de milieux très variés
- Motiver et stimuler une équipe et des partenaires extérieurs
- Gérer son stress et celui des autres
- Organiser et gérer un projet transversal
- Evaluer les risques et décider rapidement, en situation d'urgence ou difficile
- Rédiger des PV de chantiers
- Rendre compte de toutes informations utiles à la relation commerciale et au bureau d'études techniques

Produire et fabriquer

Fiche 4.6

Compétences transversales

- Etre à l'écoute, mobile et disponible
- Recueillir, analyser et synthétiser de nombreuses informations
- S'adapter et réagir rapidement aux changements, les anticiper
- Faire preuve de rigueur et d'autonomie
- Hiérarchiser les priorités
- Diffuser l'information pertinente, favoriser la compréhension de ses interlocuteurs
- Faire respecter rigoureusement les normes et des règles de sécurité
- Contrôler l'application des instructions
- Maîtriser l'informatique de gestion
- Pratiquer une ou plusieurs langues étrangères, selon les besoins des clients

Parcours professionnels

Formation initiale

Une formation de niveau III de type technique (BTS, DUT, formations universitaires) option bâtiment, génie civil, est recommandée, avec une expérience de 2 ou 3 ans en production ou en pose.

Formation continue

Des modules de formation continue permettent de compléter l'expérience de terrain en développant les compétences requises telles que gestion de projet, négociation, animation d'équipe, suivi budgétaire, anglais, bureautique, etc.

Pré-requis

A l'arrivée dans l'entreprise, plusieurs mois sont nécessaires pour se familiariser avec les clients, les process, les types de produits et leurs spécificités techniques. On peut débuter par un poste de technicien de bureau d'études ou en atelier pour se construire son expérience.

Passerelles

Evolution possible vers un poste d'adjoint au chef d'entreprise, un poste de chargé d'affaires ou un poste de management d'une unité opérationnelle à l'étranger.

Evolution possible vers toute entreprise du bâtiment ou des travaux publics en tant que chef de chantier ou conducteur de travaux.